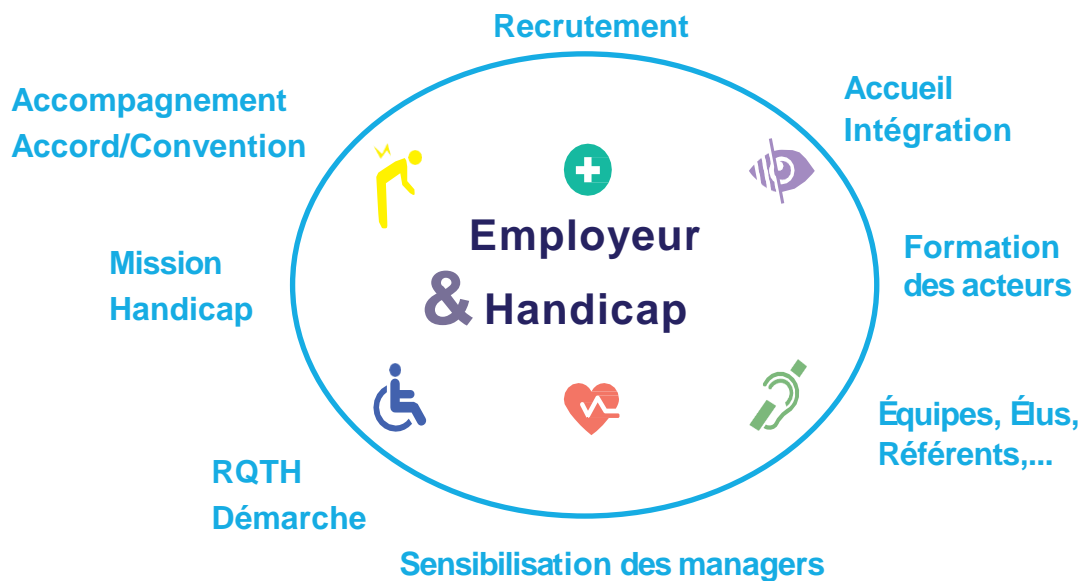


# 80 % des handicaps sont invisibles, parlons-en et rendons visibles les compétences !



L'accord arrive à échéance. C'est un bel accord dans le monde des entreprises. Mais pour l'UNSA Crédit Mutuel Arkéa, il faut encore persévérer et innover, notamment sur les points suivants :

## FAVORISER L'EMPLOI

- Faciliter l'accompagnement pour le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap
- Avoir une véritable politique de recrutement :
  - en renforçant notamment les partenariats avec les écoles,
  - en transformant les CDD, les contrats d'alternance en CDI.

## ADAPTER L'OUTIL

- Simplifier l'accès aux outils, matériels et locaux.
- Étendre - favoriser le télétravail : aménagement du poste de travail au domicile, augmenter le nombre de jours...
- Créer dans l'outil RH Link la rubrique prise de congés pour visites médicales.

## INNOVER

- Adapter et personnaliser :
  - la charge et le rythme de travail,
  - les objectifs.

## PRÉVENIR ET INFORMER

- Renforcer la prévention pour éviter l'apparition de handicap.
- Sensibiliser les équipes au handicap par une information obligatoire une fois par an en réunion de personnel.

Le handicap peut survenir à tout moment durant sa vie professionnelle et concerner tout le monde. Que ce soit de manière temporaire ou définitive, il ne faut pas hésiter à se faire reconnaître en Qualité de Travailleur Handicapé.

Vous pouvez compter sur vos élus UNSA pour vous **écouter**, vous **accompagner**, vous **renseigner** et ce, en toute discrétion.



Plus d'informations pratiques ?  
Besoin d'aide ?  
Contactez-nous !

CM Arkéa, 46 bd Henri Castel 22600 Loudéac  
07 81 03 11 56 [unsaarkea.com](http://unsaarkea.com) [unsa.arkea@gmail.com](mailto:unsa.arkea@gmail.com)  
@UArkea